

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 85 (1987)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Procès-verbal de la 83e Assemblée générale, tenue à Lugano le 26 septembre 1986

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Realisierung der RAV

A. Bercher, Präsident der KKVA, interveniert dahingehend, die Realisierung der RAV nicht aus den Augen zu verlieren. Auf Kantonsebene stellt sich die Frage nach der Art der Realisierung (muss z.B. ein Informationssystem dafür geschaffen werden?, Mittelbeschaffung? usw.). All diese Fragen bedürfen einer Antwort und müssen jetzt vordringlich behandelt werden.

Der Zentralpräsident A. Frossard dankt abschliessend allen Teilnehmern für die rege Beteiligung und wünscht allen einen schönen, gemütlichen zweiten Teil und schliesst die Versammlung um 18.45.

Die Protokollführerin:
S. Steiner

Procès-verbal de la 83e Assemblée générale, tenue à Lugano le 26 septembre 1986

Au nom de la section tessinoise, P.B. Del Cadia se réjouit d'accueillir les participants sous le soleil de sa région; il leur souhaite une très bonne assemblée et une excellente soirée.

Le Président central A. Frossard ouvre la 83e Assemblée générale et salue les 120 participants. Il adresse un salut particulier aux nombreux invités suisses et étrangers, aux représentants des administrations, des Ecoles, des associations amies et aux membres d'honneur de notre société. Puis il transmet les excuses des personnalités absentes.

Il félicite ensuite deux jeunes collègues, MM. B. Brügger, ing. en mensuration dipl. EPFZ, à Muttenz, et R. Leutwyler, ing. rural dipl. EPFZ, à Thônex, et leur remet les prix récompensant les meilleurs diplômés de la section VIII de l'EPFZ.

L'ordre du jour publié dans la revue MPG 9/86 est accepté à l'unanimité. Les comptes 1985 ont été envoyés aux membres en juillet.

Franz Hartmann et Richard Arioli sont désignés comme scrutateurs.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14. 6. 85 à Brigue

Le procès-verbal, publié dans MPG 11/85, est approuvé sans modification, avec remerciements à Madame Steiner qui l'a rédigé.

2. Rapport annuel du Comité central pour l'année 1985

Le Président central met en discussion, paragraphe par paragraphe, le rapport annuel publié dans MPG 9/86.

Notre société a déploré cette année le décès de huit de nos membres. Parmi ceux-ci, il faut citer tout spécialement le Professeur E. Imhof, qui nous a quitté au printemps 1986. L'Assemblée observe quelques instants de silence à la mémoire de nos collègues disparus.

Le rapport annuel est approuvé.

3. Approbation des comptes 1985

Le caissier G. Donatsch présente les comptes, qui bouclent avec un excédent des charges de Fr. 13'504.80. Il commente ensuite les différents comptes spéciaux. Le fonds pour la formation des dessinateurs a remboursé ses dettes à la SSMAF; ce fonds sera supprimé à la fin de l'année 1986.

Le président donne lecture du rapport des réviseurs J.-P. Miserez et R. Braun, qui proposent d'approuver les comptes 1985 et d'en donner décharge au caissier et à la VISURA. Proposition adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée prend connaissance des comptes de la revue qui ont été publiés dans MPG 9/86, et qui bouclent avec un excédent des charges de Fr. 25'335.10.

4. Budget 1987 et fixation des cotisations pour 1987

Le caissier G. Donatsch présente le budget préparé par le Comité central pour 1987. Ce budget prévoit, avec le maintien des cotisations à Fr. 120.— un excédent des charges de Fr. 6000.— Il faudra s'attendre à une augmentation des cotisations dès 1988. Le budget 1987 et la cotisation 1987 sont approuvés à l'unanimité.

5. Elections statutaires

5.1 Comité central et Président central

Quatre membres du Comité central ont démissionné; ce sont MM. G. Donatsch, B. Frick, X. Husmann et H. Morf. Les autres membres du Comité se tiennent à disposition pour une nouvelle période de deux ans; il s'agit de MM. H. Dupraz, U. Meier, B. Hänggi, W. Oetli, et A. Frossard comme Président central. Ces cinq membres sont réélus en bloc par applaudissements. A. Frossard est également confirmé dans sa charge par applaudissements.

Les représentants des sections présentent leurs candidats pour l'élection au Comité central. Il s'agit des collègues suivants:

- Max Corrodi, 1923, section Zh/Sh, représentant du Groupe patronal, (nommé au comité lors de l'Assemblée générale du GP le 25. 9. 86)
- Alfred Bruni, 1934, section Grisons, propriétaire d'un bureau à Coire
- Paul Domeisen, 1938, section Suisse orientale, propriétaire d'un bureau à Schmerikon
- Thomas Glatthard, 1956, section Suisse centrale/Zoug, ingénieur communal à Baar/Zoug

Les candidats proposés sont élus au Comité central par applaudissements. A. Frossard félicite les nouveaux élus et leur souhaite la bienvenue au sein de notre comité.

Le président central prend congé des membres sortants du Comité: H. Morf, responsable du dicastère Génie rural/Aménagement; G. Donatsch, secrétaire-caissier; X. Husman, vice-président (responsable de l'enquête sur l'image de la profession publiée dans MPG 10/86) et B. Frick, représentant du Groupe patronal. A. Frossard les remercie au nom de notre Société et remet à chacun un cadeau d'adieu.

5.2 Réviseurs des comptes

Aucune élection n'est nécessaire, car selon les nouveaux statuts, la période administrative est de quatre ans pour cette tâche. Lors de l'Assemblée générale de 1984, J.-P. Miserez avait été élu, et R. Braun confirmé pour une nouvelle période.

5.3 Rédacteur en chef

En accord avec les associations partenaires, le Professeur Matthias est proposé pour une réélection au poste de rédacteur en chef. Il est réélu par applaudissements. A. Frossard le remercie pour la lourde tâche qu'il accomplit dans cette fonction.

5.4 Commission du Code d'honneur

G. Gaillard a donné sa démission comme vice-président. En accord avec les sections, le Comité central propose une nouvelle composition:

Rudolf Werffeli, Effretikon
membre sortant, nouveau vice-prés.

Hans Gugger, Ins
suppléant sortant, nouveau membre

Jean-Pierre Kuhn, Genève
nouveau, 2e suppléant

J.-J. Rey-Bellet, St-Maurice
nouveau, 4e suppléant

La commission du Code d'honneur se compose donc ainsi:

Président:
Werner Nussbaumer, Brugg sortant
Vice-président:
Rudolf Werffeli, Effretikon nouveau
Secrétaire:
Joseph Frund, Riex sortant
Membres:
René Fornerod, Fribourg sortant
Hans Gugger, Ins anc. suppléant

1er suppléant:
Jürg Jenatsch, Coire sortant

2e suppléant:
Jean-Pierre Kuhn, Genève nouveau

3e suppléant:
Edwin Berchtold, Ennenda sortant

4e suppléant:
J.-J. Rey-Bellet, St-Maurice nouveau

5e suppléant:
Rezio Coppi, Cugnasco sortant

6e suppléant:
Ernst Huber, Küssnacht sortant

Les membres de la Commission du Code d'honneur sont élus ou réélus dans la composition ci-dessus par applaudissements.

A. Frossard remercie le président sortant pour le travail qu'il a fourni au sein de cette commission.

6. Information sur les tâches actuelles de la Société

— Commission d'automatisme

Le Président central présente les activités actuelles de la Commission d'automatisme. Comme chacun le sait, le président actuel, le Professeur Conzett, a demandé à être déchargé de cette fonction. Le comité cen-

tral s'est alors préoccupé de lui trouver un successeur et a souhaité par la même occasion redéfinir le cahier des charges de cette Commission. Il paraît nécessaire en effet de renforcer la collaboration de tous les partenaires dans le domaine informatique.

Le Comité central vient de choisir le nouveau président de cette commission, qui doit encore en être informé. A leur tour, les membres seront prochainement mis au courant de cette nomination.

— Formation des apprentis-dessinateurs, cours d'introduction

La loi sur la formation professionnelle prévoit des cours d'introduction à partir du 1.1.1987. L'OFIAMT considérera que les délais sont respectés pour autant qu'à cette date des discussions soient engagées à ce sujet entre les associations partenaires.

La loi fédérale sur la formation professionnelle reste muette sur la durée de ces cours d'introduction. Ceux déjà existants dans d'autres professions durent de quelques jours à plusieurs mois.

Les comités des trois associations partenaires (SSMAF, ASTG, UTS/MGR) ont décidé de consulter leurs membres sur la nécessité de ces cours. L'ASTG et l'UTS/MGR ont déjà décidé lors de leurs assemblées générales d'adresser à l'OFIAMT une demande de dispense. La SSMAF a posé la même question au niveau des sections. Les membres SSMAF se sont également exprimés pour une demande de dispense. Le projet de texte pour cette demande est actuellement en consultation auprès des associations partenaires et sera transmis à l'OFIAMT avant la fin d'octobre.

Les associations partenaires (SSMAF, ASTG, UTS) ont formé une commission paritaire pour la révision du règlement sur la formation et l'examen de fin d'apprentissage des dessinateurs-géomètres, ainsi que sur les lignes directrices et le guide méthodique pour la formation des apprentis. Le comité central supervisera les travaux de cette commission paritaire.

7. Lieux et dates des Assemblées générales 1987 et 1988

Afin que les sections organisatrices disposent de plus de temps, le lieu et la date des AG seront dorénavant fixés deux ans à l'avance.

L'Assemblée générale 1987 aura lieu les 12/13 juin à Winterthur. En 1988, elle aura lieu à Berne et sera coordonnée avec l'Office fédéral de la Topographie, qui fêtera alors ses 150 ans.

8. Divers

— Relations publiques

L'exposition «Communes 87» qui se tiendra à Berne du 16 au 19 juin 1987 devrait permettre une large présentation du projet REMO. Le rapport final de la REMO paraîtra environ un mois avant l'exposition. Le département «Relations publiques» de la firme ATAG à Berne, qui est chargé de la rédaction de ce rapport, a aussi reçu pour

mission de réaliser un concept général pour cette exposition. Il n'est par sûr que ce concept soit réalisable dans un cadre de Fr. 100000.— La D+M, de son côté, peut assumer le coût du rapport, mais ne peut pas participer financièrement au coût de l'exposition.

Monsieur W. Bregenzer, Directeur fédéral des mensurations, donne son avis: «grâce au projet REMO, nous devrions être en mesure à l'avenir de rendre la mensuration plus compétitive. Cette réforme représente l'avenir de la profession. Il s'agit maintenant de faire passer cette idée dans un large public.» Puis il donne un aperçu général des actions de relations publiques dans le cadre de la REMO:

- Chaque commune reçoit la revue «Communes suisses». Dans chaque numéro paraît un article sur la mensuration.
- Sur l'initiative du Département de la Justice du Canton de Soleure, une conférence de presse présentera le projet-pilote Langendorf/SO le 29. 9. 86.
- En mai 1987 paraîtra le rapport final de la REMO comprenant un rapport technique (pour nous) et un rapport politique (pour le public). Le rapport politique doit être réalisé par le bureau ATAG SA. à Berne. Dans ce but, le Département a débloqué les crédits nécessaires. Le projet REMO doit être présenté lors de l'exposition «Communes 87» à Berne.
- En 1987, le CCS fêtera ses 75 ans d'existence. A cette occasion paraîtra un numéro spécial de la revue MPG. L'Office fédéral du Registre foncier prévoit de remplacer les anciens formulaires pour la conservation du Registre foncier. La Direction des mensurations a été invitée à illustrer cette collection de formulaires-modèles (servitudes).
- En 1991 aura lieu l'Exposition nationale CH-91. La mensuration est définitivement rattachée au thème «Foyer et Patrie — A qui appartient la Suisse?», qui sera réalisé à Sarnen dans le canton d'Obwald. En octobre 1986, tous les partenaires intéressés seront invités à une séance d'information. En ce qui nous concerne, une commission ad hoc a déjà établi un catalogue d'idées. M. Bregenzer donnera d'autres informations dès que possible.
- Exposition «Communes 87»: le public cible est le même que celui visé par le rapport politique de la REMO. Le devis estimatif de l'ATAG atteint en gros Fr. 100000.— La couverture de ce montant devrait être assumée par la SSMAF, le GP et le solde du compte ADRIG/VIKING. L'emplacement du stand devrait être mieux choisi qu'en 1985, et l'animation serait renforcée par la présence d'opérateurs sur les systèmes présentés. L'ensemble de la Direction du projet REMO serait présente pendant la durée de l'exposition. On prévoit aussi une conférence de presse au cours de laquelle Madame Kopp, Conseillère fédérale, présenterait le rapport politique. Le matériel d'exposition devrait

ensuite être mis à disposition des sections pour une exposition itinérante. La Direction du projet présentera aussi le rapport technique aux sections en septembre/octobre/novembre 1987.

Toutes ces actions devraient contribuer au développement futur de notre profession.

A. Frossard remercie M. Bregenzer pour ces informations et ouvre la discussion.

A. Bercher est surpris que les cantons n'aient pas été davantage associés à toutes ces initiatives de la D+M et de la SSMAF. (voir aussi son intervention ci-après).

A. Frossard pense que le Comité central devra intensifier son activité de relations publiques. Il met en discussion le thème de l'exposition «Communes 87», car le Comité central a besoin de connaître la position des membres à ce sujet. U. Meier précise qu'il paraît impossible d'entrer en matière sur le montant de Fr. 100000.— L'exposition précédente a coûté Fr. 27000.— Comme base de discussion, on ne devrait pas dépasser un montant de Fr. 50000.—

Selon R. Durussel, il n'est pas possible de donner son opinion sans savoir si le Comité central dispose des moyens financiers nécessaires ou non. R. Arioli soutient le point de vue de R. Durussel. De telles dépenses ne peuvent pas être couvertes par des contributions des membres.

Selon A. Frossard, la SSMAF prendrait à sa charge un montant de Fr. 20000.— emputer sur le «Fonds pour tâches spéciales»

Par un vote consultatif, l'assemblée se montre prête, sous ces conditions à soutenir l'action du Comité central.

— Problème des Ecoles Polytechniques

A. Frossard informe l'assemblée sur l'état de la question et sur les actions entreprises par le comité à ce sujet.

— Formation continue

— Une journée d'étude, organisée par l'Institut des mensurations EPFL, la SSMAF et la SVIGGR, aura lieu à Lausanne sur les thèmes:

«Précision et fiabilité des travaux de mensuration/Interpolation et transformation de registres de points».

— Le 14. 11. 86 aura lieu à Olten une manifestation publique «Kontakttagung Ausbildung», organisée par la SSMAF, l'ETHZ, Abteilung VIII, IGP, IfK, KAR et l'IGM-EPFL.

— Plaquettes et prospectus «L'Ingénieur géomètre»

L'utilisation de ce matériel par les membres pour leurs relations publiques est vivement encouragée.

Commandes au Secrétariat de la VISURA, case postale 732, 4501 Soleure.

— Réalisation de la REMO

A. Bercher, président de la Conférence des Services cantonaux du Cadastre, souhaite qu'on ne perde pas de vue la réalisation de

la REMO. Du point de vue des cantons, on peut s'interroger sur la manière dont ce projet sera réalisé (faut-il prévoir un système d'information?, mettre des moyens à disposition des géomètres?, etc.). Toutes ces questions méritent une réponse et doivent être rapidement examinées.

Pour terminer, le Président central A. Frossard remercie tous les membres de leur participation et souhaite à chacun une agréable partie récréative.

La séance est levée à 18 h 45.

Pour le procès-verbal
S. Steiner



Generalversammlung 1987

VERBAND SCHWEIZERISCHER VERMESSUNGSTECHNIKER
ASSOCIATION SUISSE DES TECHNICIENS-GÉOMÈTRES
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI TECNICI-CATASTALI



Heute möchte ich unseren Gästen kurz schildern, was an der GV-87 so alles auf dem Programm steht.

Eine ganz besondere Freude ist es mir, dass Herr Prof. Dr. H.J. Matthias den Fachvortrag mit dem Thema «Unser Beruf: Rückblick, Umschau, Ausblick» bestreiten wird. Ich bin überzeugt, eine grosse Zahl interessierter Zuhörer wird nicht nur den Ausführungen folgen, sondern auch rege an der anschliessenden Diskussion teilnehmen. Fragen und Themen, die zu diskutieren sich lohnen, gibt es in unserem Beruf weiss Gott genug. Herrn Prof. Matthias danke ich an dieser Stelle im Namen des VSVT herzlich für seine spontane Zusage. Es ist für die

Organisatoren immer ein Aufsteller, mit Menschen zu verhandeln, die nicht lange fackeln, die ja oder nein sagen und nicht dieses vielleicht, mal sehen, könnte sein etc. ...

Im Anschluss an die GV findet dann die Versteigerung der guten Gaben statt. Zum Nutzen aller, besonders der Sektion Zürich. Wie nämlich das Budget feststand, kam beim Präsidenten nur wenig Freude auf, man kann fast sagen: in ihm keimte Unmut! Nun ist auch dies fast vom Tisch.

Das Damenprogramm sieht eine Stadtrundfahrt mit ausgewählten Besichtigungen vor. Anschliessend einen Einkaufsbummel auf der schönsten Ladenstrasse Europas. (Wenn nicht gerade wegen einer Demonstration unter Mitwirkung eines grünlinken Kantonsrates alle Schaufensterscheiben in Brüche gehen. ...)

Das Abendprogramm soll Raum lassen für die persönlichen Kontakte. Für Attraktionen ist aber auch gesorgt. Natürlich darf das Tanzorchester auch nicht fehlen. Das Wichtigste aber sind Sie, liebe Gäste.

Das Titelblatt des Tagungsführers: Feldherr und Staatsmann Hans Waldmann. Zürich hat nicht zu viel, worauf es stolz sein kann. Gehen wir aber zurück ins Jahr 1435, so sind wir in der Zeit, da der Mann auf die Welt kam, der unseren Tagungsführer schmückt.

Es war ein steiler Weg vom Gerbergesellen hinauf bis zum reichsten und mächtigsten Mann der Eidgenossenschaft. Um Einfluss auf das damalige Geschehen nehmen zu können, musste der Mann einer Handwerkervereinigung -einer Zunft- angehören oder Mitglied der Gesellschaft zur Konstaffel sein, in der Edelleute und die reichen Bürger zusammengeschlossen waren. In der Gerberzunft und, als wohlhabender Eisenhändler, auch bei der Konstaffel, versuchte Waldmann umsonst sein Glück. Darauf wendete er sich der Kämbelzunft zu. Durch sie wurde er Mitglied des Grossen Rates. Sie wählte ihn auch zu ihrem Zunftmeister, und als solcher trat er in den Kleinen Rat ein. Weitere Ämter öffneten sich ihm. Er wurde Vogt zu Meilen. Ob Waldmann der Sieger von Murten (22.6.1476) ist, wurde nie schlüssig beantwortet. Sicher ist, dass der Gewaltmarsch der Zürcher bei strömendem Regen und ihr Eingreifen in die Schlacht entscheidend zum Sieg beigetragen haben. Dass die Eidgenossen auch diesen Sieg in keiner Art und Weise nutzen konnten, steht auf einem anderen Blatt.

Das Riesenvermögen, über das Waldmann verfügte, kam natürlich nicht ausschliesslich aus seinen erfolgreichen Geschäften (Eisen-Waffen-Immobilienhandel), sondern vor allem aus Pensionen. Das heisst Abgaben europäischer Fürsten für die Vermittlung von Reisläufern.

Es ist ganz verständlich (leider), dass diese vielen Erfolge immer mehr Neider auf den Plan riefen. Wie dann nach der unseligen Geschichte mit den Hunden böse Bauern vor der Stadt standen, war für ihn das Mass voll. Jagd und Fischfang waren nämlich Rechte der Herren. Öfter jedoch wurden

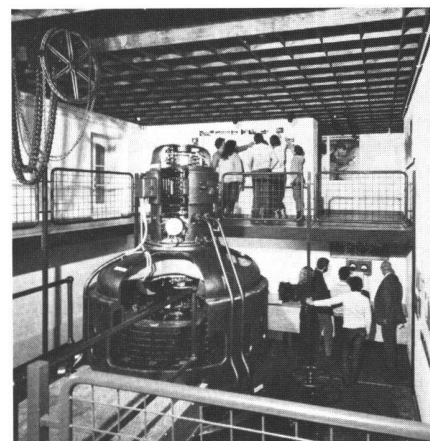
Wildtiere von herumstreunenden Hunden angefallen und gerissen. (Wie heute.) Also liess Waldmann kurzerhand alle Hunde auf dem ganzen Zürichbiet totschlagen. Junker Hans Meiss und Ratsherr Dominik Frauenfeld führten den Befehl getreulich aus. Eine Massnahme, die ihnen heute noch viele Feinde (und Freunde) bringen würde.

Wie dem auch sei. Am 6. April 1489 war die Stunde der Missgünstigen und Neider. Nach einem fragwürdigen Prozess, voll von Lügen und üblen Verleumdungen, wurde Hans Waldmann auf der Hegnauers Matte (heute Hohe Promenade genannt) der Kopf abgeschlagen. Den Henker holten sie aus Lindau am Bodensee. Offenbar wollte sich kein Zürcher für diesen blutigen Akt hergeben. Wenigstens das. *W. Sigrist*

Sektion Zürich

Besuch im EKZ – Strommuseum «Burenwiesen» in Glattbrugg

Der erste Novembertag. Kalt, neblig, regnerisch. Wie ich ihn hasse, diesen November, wie ich ihn hasse. Er, der den Herbst mit hartem Fuss in den Hintern tritt, dass er dasteht in seiner raschelnden Nacktheit, wie eine Striptease-Tänzerin aus Hinterkappelen in einer Spelunke des Niederdorfs.



Kernstück der Ausstellung ist die historische Maschinengruppe, deren Eingeweide sichtbar gemacht wurden.

Also liessen sich die 25 Unerschrockenen nicht lange bitten, nach der Begrüssung durch Herrn M. Jäger (herzlichen Dank!) ins kleine aber feine und warme Stromhaus einzutreten. Am Anfang der Führung stand eine Leucht wand. Wir verfolgten den langen Weg, welcher der Strom vom Erzeuger bis an unsere Steckdosen zurücklegen muss. Die EKZ produzieren, mit Ausnahme der beiden kleinen Werke in Dietikon und an der Sihl, keine eigene Energie, sondern beziehen diese von den Nordostschweizerischen Kraftwerken NOK. Die EKZ halten übrigens zusammen mit dem Kanton Zürich den grössten Anteil der Aktien der NOK. Von einer Strommafia, wie uns das linke Jet-set immer wieder vorschwadroniert, kann also keine Rede sein. Diese Sprüche sind für mich bald schwerer zu ertragen als